

## "Les perspectives et les risques de l'initiative Schuman" dans Réforme (20 mai 1950)

**Légende:** Le 20 mai 1950, le fédéraliste René Courtin, animateur du Conseil français pour l'Europe unie, salue dans l'hebdomadaire protestant Réforme la déclaration Schuman de pool charbon-acier tout en faisant part de ses craintes à l'égard de ses possibles méthodes de fonctionnement.

**Source:** Réforme. 20.05.1950. Paris.

**Copyright:** (c) Réforme

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"les\\_perspectives\\_et\\_les\\_risques\\_de\\_l\\_initiative\\_schuman"\\_dans\\_reforme\\_20\\_mai\\_1950-fr-ad919089-3244-4c82-bbe4-832f09081bd7.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 20/09/2012

## Un nouveau pas vers l'Union européenne

### Les perspectives et les risques de l'initiative Schuman

Cette initiative a été traitée de révolutionnaire. Ce jugement n'est que partiellement exact. L'idée était dans l'air depuis longtemps, il y a plusieurs années déjà des propositions analogues avaient été présentées par le Mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe ; notre ami André Philip s'en était fait le zélé enthousiaste et tenace. C'est dans une large mesure sous son impulsion, que le Mouvement Européen, à partir de son congrès de Westminster en mai dernier, puis l'Assemblée de Strasbourg ont affirmé la nécessité d'établir une autorité politique du charbon et de l'acier, contrôlée par l'Assemblée Européenne. Trois jours exactement avant que la proposition française ait été connue, le dimanche 7 mai, le Comité exécutif international du Mouvement Européen, toujours sous l'impulsion d'André Philip rappelait cet impératif. Quels que soient les mérites de Robert Schuman, il serait parfaitement injuste d'oublier ces premiers efforts sans lesquels la proposition actuelle n'aurait pu voir le jour.

#### Les buts...

Les objectifs généraux visés par notre ministre des Affaires étrangères sont si clairs qu'il serait tout à fait inutile de s'appesantir sur eux.

- 1) La France se décide à apporter une contribution positive à l'édification économique du continent.
- 2) Nous nous adressons d'abord à l'Allemagne, puisque aucune Europe n'est concevable sans le rapprochement de nos deux pays. Notre voisine souffrait d'un complexe d'infériorité en raison du statut discriminatoire imposé à la Ruhr ; nous l'en libérons en la remplaçant sous un régime de stricte égalité et en lui reconnaissant une part de direction dans les affaires communes.
- 3) L'Allemagne est arrachée à son destin solitaire, aux tentations dangereuses de l'isolement. Le charbon et l'acier de la Ruhr, sur lesquels dans le passé avait reposé la force militaire du Reich, seront mis au service de la collectivité occidentale.
- 4) Engagée à fond dans cette collectivité, l'Allemagne de l'Ouest n'aura plus la possibilité de recommencer la politique de Rapallo ; elle doit être définitivement détournée des mirages de l'Est.

#### et les mobiles...

Voilà l'essentiel pour nous. Mais un élémentaire souci de vérité m'oblige à chercher d'autres mobiles. Hélas ! les chancelleries ne poursuivent que rarement de grands desseins, lorsque ceux-ci n'ont pas le mérite de servir en même temps des intérêts plus immédiats et souvent moins nobles. Soyons donc lucides en nous réjouissant de cette heureuse conjonction entre le bien et l'utile ; elle n'est pas si commune.

- 1) Il ne fait aucun doute que la proposition française n'a fait aucune peine à M. Acheson. J'ignore si, comme l'affirme la presse communiste, elle nous a été soufflée par le State Department, si elle est la contrepartie de l'aide à l'Indochine. Pour la première fois, en tout cas, nous nous engageons dans la politique d'intégration économique à laquelle, depuis trois ans, nous poussent nos amis d'outre-Atlantique.
- 2) L'avenir de notre industrie sidérurgique était menacé. Hardiment nous avons décidé de construire deux grands laminoirs continus. D'autres se construisent en Belgique et ailleurs. Que deviendrait la situation si l'Allemagne se mettait de la partie ?

Dès cet été, la Commission Economique pour l'Europe prévoyait pour 1952 un excédent d'acier de huit millions de tonnes. Allait-on abandonner l'organisation de la production à des cartels malthusiens ? Il devenait, du reste, aveuglant que nous n'aurions pas indéfiniment la possibilité de limiter par voie autoritaire la production métallurgique allemande. Mieux valait donc négocier alors qu'il en était encore temps.

3) Le problème charbonnier ne se présentait pas sous un jour plus brillant. Tous les spécialistes savent aujourd'hui que le plan Monnet a péché par ambitions excessives. Malgré la pauvreté de nos gisements, nous avons multiplié des investissements coûteux et nécessairement non rentables. La conséquence en est que nous produisons aujourd'hui beaucoup de charbon mais à un prix trop élevé qui grève très lourdement l'ensemble de nos activités et, spécialement, la sidérurgie. Depuis quelques mois, l'idée s'était ainsi répandue qu'un quart de nos puits, les plus pauvres, devaient être fermés, le déficit devant être couvert par des importations de la Ruhr, ce qui permettrait d'abaisser l'ensemble de nos coûts industriels. On assure que M. Monnet a pris une part prépondérante dans l'élaboration des propositions françaises. A-t-il ainsi couvert habilement une retraite désormais inévitable ?

4) Il faut noter enfin, quoique ce résultat n'ait probablement pas été recherché, que la constitution du pool rendrait plus irréalisable que jamais la neutralisation de l'Allemagne, recommandée souvent outre-Rhin et parfois en France. Si nous nous réarmons, le pool y contribuera, et l'on ne conçoit pas que l'Allemagne ne soit pas entraînée dans la même politique.

### **Perspectives lointaines et mesures transitoires**

Le programme exposé par M. Schuman est séduisant pour l'économiste le plus pointilleux et donc désireux, pour employer notre jargon, « de maximiser le rendement social ». Voici comment s'exprime M. Schuman :

« La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé.

« A l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production. »

C'est seulement à titre transitoire et en fonction des disparités actuelles que seront établis des plans de production et d'investissement et institués des mécanismes de péréquation des prix et un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production.

### **Affirmations et réalités**

J'avoue mon scepticisme devant un pareil programme.

Le développement de la concurrence entre charbonniers et métallurgistes, la suppression des cartels, de la répartition et du contrôle des prix, l'abolition des restrictions quantitatives et tarifaires à l'importation aboutiraient très certainement au résultat recherché. La voie, paraît-il, est trop pénible pour être suivie, et l'on cherche, par des méthodes centralisatrices et dirigistes, à obtenir, sinon sans douleur du moins avec plus de ménagements, les mêmes résultats. Malheureusement, les problèmes à résoudre restent inchangés, et nous craignons beaucoup que la volonté des dirigeants responsables de l'évolution ne soit moins forte que l'automatisme du marché.

Certes, l'économie dirigée permet de gagner du temps en modérant le rythme de l'évolution. Mais qui supportera les frais de ce soutien artificiel ?

Chaque tonne de charbon représente, en moyenne, plus de main-d'œuvre et plus de salaires en France qu'en Allemagne. Le système de péréquation consistant à vendre l'ensemble de la production à un prix intermédiaire ne peut fonctionner que si les bénéficiaires de la production allemande servent à couvrir le déficit de la production française.

Je vois mal les négociateurs français arrivant, la bouche enfarinée, avec un tel programme. J'imagine très bien, par contre, les commentaires allemands et la réponse qui nous serait faite.

Je confesse ici mon manque d'imagination, mais aucune solution alternative ne se présente à mon esprit, en sorte que, malgré les assurances officielles, je ne vois pas d'autre issue que le maintien de prix différentiels ou leur alignement par le haut. Mais ainsi on ne se bornerait pas seulement à combattre, en les développerait pour maintenir « les pratiques restrictives et les profits élevés » que l'on prétend aboutir à un malthusianisme qu'aucun capitalisme de monopole n'aurait, aujourd'hui, l'impudence de concevoir.

### **Une adaptation douteuse**

Admettons que ces premières difficultés soient surmontées ; le pool fonctionne. Va-t-il imposer peu à peu « la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé » ?

Il est impossible de prévoir par avance les résultats quantitatifs d'une telle politique, mais le sens de l'évolution est facile à déterminer : en France, un grand nombre de fosses devraient être fermées ; un cinquième peut-être, un quart, un tiers, on ne sait. L'autorité que l'on veut créer sera-t-elle prête, comme nous le voudrions, à réaliser un tel bouleversement de structure, la classe ouvrière à accepter les suppressions d'emplois qui en seront la conséquence, le marché français à reclasser tous ces travailleurs ? Pour l'acier, c'est la Lorraine qui, normalement, doit être la première bénéficiaire, la métallurgie italienne devant être frappée à mort si elle se décide à entrer dans le pool. On n'imagine pas plus le harakiri de la sidérurgie italienne que celui des charbonnages français.

A moins que nous ne découvriions des surhommes à la fois génies, héros et saints pour assurer le fonctionnement du pool, je vois l'organisation projetée prendre la figure déplaisante et trop connue du cartel le plus classique, conservateur et malthusien. C'est une nouvelle technocratie qui va se constituer à côté de laquelle la S.N.C.F., les actuels Charbonnages de France et la Sécurité sociale feront figure d'enfants de chœur.

### **Pour un contrôle démocratique**

Le pire, cependant, devrait être évité. Les grands organismes publics nationaux sont peu contrôlés ; les grands organismes internationaux ne le sont pas du tout et ne peuvent pas l'être puisque aucun organe politique n'existe au-dessus d'eux. Qu'on pense au grand état-major de Fontainebleau qui, relevant des différents gouvernements adhérant au pacte de Bruxelles, ne dépend, en fait, de personne.

Il n'y a donc pas d'autre solution que de placer la nouvelle organisation sous l'autorité du Conseil de l'Europe qui, en la circonstance, face aux « organisateurs », représente la masse des usagers qui se refusent à se laisser exploiter.

Mais comment organiser ce contrôle si, comme il est probable, tous les Etats membres du Conseil n'adhèrent pas au pool ? On ne peut de toute évidence le mettre à la discrétion de ceux qui refuseront d'y participer.

A la réunion de janvier du Comité exécutif du Mouvement européen, j'avais proposé une méthode qui, semble-t-il, avait recueilli un acquiescement unanime.

A l'Assemblée de Strasbourg, tous les délégués, sans exception, auraient le droit d'examiner, de discuter et de critiquer la gestion des organismes techniques européens. Mais, soit au Comité des ministres, soit à l'Assemblée, auraient seuls droit de vote et de décision les représentants des nations participant au fonctionnement de ces organismes.

Le pool du charbon et de l'acier devrait nous donner l'occasion d'appliquer pour la première fois un système qui s'imposera au fur et à mesure que se créeront de nouvelles institutions internationales. Celles qui existent déjà, l'état-major de Fontainebleau, technocratique par nature, et l'O.E.C.E., impuissante en raison de la règle d'unanimité qui la lie, devraient être placés dans ce cadre. Car, si nous voulons construire l'Europe, nous la voulons démocratique et non pas synarchique.

*P.-S. — Je viens de prendre connaissance, avec une tristesse que je ne cherche pas à dissimuler, d'un article publié dans un journal de Stuttgart et consacré à la France. J'y apprend que notre pays est dominé, de Paris, par une gérontocratie puissante et incompréhensive, qui est parvenue non seulement à cacher à la collectivité internationale l'irréversible décadence de notre civilisation, mais même à inspirer la diplomatie américaine. La « collaboration » est, dans cette étude, présentée sous le jour le plus flatteur; elle aussi a été la victime de la gérontocratie.*

*Lisons : « Si les partisans de la collaboration furent poursuivis, en 1944, avec tant de violence, c'est parce que, à l'appel de la jeunesse européenne (sic) des forces s'étaient violemment dressées contre la gérontocratie (pas celle de Pétain, en tout cas) dans certains mouvements de collaboration ».*

*Notre politique actuelle viserait à nous porter jusqu'au Rhin; elle tendrait à la division de l'Allemagne, à de lourdes réparations, à une longue occupation et, si possible, à la reprise des alliances slaves ; « il est vrai qu'on parle d'entente franco-allemande, mais cela n'engage à rien ».*

*Je n'aurais pas pris la peine d'évoquer cette étude si elle n'était parue dans une feuille qui se dit chrétienne, ainsi que l'implique son titre « Christ und Welt ».*

*Inutile de polémiquer. Voyons la réalité en face. Christ und Welt nous apporte un témoignage non sur la France mais sur l'Allemagne. Mais chez nous ? Selon le dernier sondage de l'opinion publique, 39 % seulement des Français sont désireux de voir entrer l'Allemagne dans la nouvelle Europe. Notre politique a été, jusqu'ici, réticente et timide. Nous ne lèverons les incompréhensions, d'où qu'elles viennent, que par des actes témoignant à la fois de notre hardiesse et de notre générosité.*